



LYCÉE DES MÉTIERS

Fiche Renseignements Entreprise 2023-2024

Période de Formation en Milieu Professionnel



Classe : 2 AAGA
Diplôme préparé : CAP Agent Accompagnant au Grand Age

L'élève doit renseigner les parties le concernant avant de se rendre dans les entreprises

<p>Info pour l'Élève Document à redonner rapidement à votre professeur principal</p>	<p><input type="checkbox"/> P1 : 09-10 au 13-10-2023, 27-11 au 08-12-2023, 25-03 au 29-03/2024, 17-06 au 05/07/2024</p>	<p>Info pour l'entreprise Document à retourner à l'élève ou au lycée</p>																												
<p>L'élève Nom, Prénom : _____ Date de Naissance : ____/____/____ Hébergement demandé dans un établissement scolaire (LP Jean RONDEAU inclus) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Restauration dans l'établissement scolaire <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, nom de l'établissement : _____</p>	<p>LP Jean Rondeau Route de Rahay 72120 SAINT CALAIS ☎ : 02.43.63.14.14 🖨 : 02.43.63.14.19 ✉ : cdtx-0721301y@ac-nantes.fr 🌐 : rondeau.e-lyco.fr</p>																													
<p>L'entreprise Raison Sociale : _____ Adresse : _____ Code postal ____ Ville : _____ N° SIRET : _____ Assurance de l'entreprise : _____ N° de contrat : _____ Représenté par : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme : _____ Fonction dans l'entreprise : _____ ☎ : _____ ✉ : _____ ➡ Suite au COVID19, nos procédures ont changé : le téléphone et l'adresse mail du responsable de l'entreprise sont obligatoires. Nécessité de pouvoir communiquer avec vous de toutes informations jugées utiles.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Horaire</th> <th>matin</th> <th colspan="2">Après midi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Lundi</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mardi</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mercredi</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Jeudi</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Vendredi</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Samedi</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>Rappel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La durée hebdomadaire de travail ne doit pas excéder 35h - Moins de 18 ans : Horaire compris entre 6h et 22h, avec un maximum de 8h par jour. - 2 jours de repos consécutifs obligatoires, dimanches inclus 		Horaire	matin	Après midi		Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi				Samedi			
Horaire	matin	Après midi																												
Lundi																														
Mardi																														
Mercredi																														
Jeudi																														
Vendredi																														
Samedi																														
<p>Tuteur de l'entreprise à contacter pour le suivi de la période de formation : Nom, Prénom : _____ Service : _____ ☎ : _____ ✉ : _____</p>																														

ACCEPTE d'accueillir l'élève

N'ACCEPTE PAS

En cas d'accord, une convention vous sera transmise prochainement

➡ Dans le meilleur des cas, vous voudrez bien, SVP, vous attacher à répondre au jeune sous huitaine,

Fait à :

Signature et cachet

Le :

Validation du professeur

Date et signature

Activités prévues en milieu professionnel :

Les activités réalisées par le stagiaire se feront sous la responsabilité du chef d'entreprise qui s'assurera du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Dès le début du stage, l'élève sera informé précisément, par un représentant de l'entreprise, des règles d'hygiène et de sécurité à respecter et quelles sont les machines qui lui sont interdites d'utilisation.

Liste des activités professionnelles réalisables par le stagiaire

Les activités techniques ci-dessous sont exercées pour tout ou partie selon l'organisation des postes de travail des structures collectives ou des services ou selon les contrats qui lient le professionnel et l'employeur.

Il est demandé à ce professionnel de faire preuve d'organisation et d'adaptation dans son travail et de contrôler la qualité des services effectués.

➤ **Pôle 1 SERVICES ET ENTRETIEN DANS L'ENVIRONNEMENT COLLECTIF DE LA PERSONNE**

- Mise en place et service des repas
 - Préparation de l'espace de repas et de distribution
 - Maintien ou remise en température des préparations
 - Service
- Remise en état des matériels et des espaces collectifs
 - Desserte de l'espace repas
 - Gestion du matériel de l'espace plonge
 - Entretien journalier et périodique des espaces collectifs
 - Tri, élimination et gestion des déchets
 - Repérage et traitement des anomalies et alerte à la hiérarchie
- Entretien du linge.
 - Réception et contrôle des livraisons de linge traité à l'extérieur
 - Tri, collecte et entreposage du linge sale
 - Lavage et séchage du linge et des vêtements
 - Réalisation de petits travaux (marquage, réfection...) du linge et des vêtements
 - Repassage, pliage, conditionnement
 - Distribution et rangement du linge propre
 - Repérage de l'état des stocks et information à la hiérarchie
 - Alerte des anomalies à la hiérarchie

➤ **Pôle 2 PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVÉ**

- Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
 - Application de mesures pour favoriser le confort, le sommeil et le repos
 - Réfection de lit inoccupé
 - Aide dans les activités motrices
 - Habillage, déshabillage
 - Aide au repas
 - Prévention du maintien de la continence. Repérage et transmission de signes évocateurs d'un problème de santé, de détresse et de douleur
- Entretien et personnalisation de la sphère privée
 - Exécution des techniques de nettoyage et de décontamination des espaces privés dans le cadre de l'entretien journalier et de l'entretien périodique
 - Remise en ordre de l'espace privé
 - Personnalisation de l'espace privé
 - Tri, élimination et gestion des déchets
 - Repérage et traitement des anomalies et alerte à la hiérarchie

La spécificité des milieux de travail (travail au domicile privé des personnes ou travail dans des structures aux organisations diverses) implique qu'il se situe en tant que professionnel afin de ne pas confondre l'exercice de son activité professionnelle avec ses propres pratiques personnelles.

Quel que soit le milieu dans lequel il intervient, ce professionnel doit témoigner de qualités en communication face à la diversité des publics avec lesquels il entre en relation et vis à vis des professionnels dont il partage ou complète l'activité.